

**20 minutes.fr**  
20Minutes, à la seconde près

- **Toute la journée** les dernières informations sur les **grèves** et le **trafic SNCF** et **RATP**.
- Noël approche ! Sur [20minutes.fr/noel](http://20minutes.fr/noel), retrouvez des listes de **cadeaux**, des **recettes**, des **conseils** pour bien **acheter en ligne** et toute l'actu du **père Noël**.
- Fin du suspense à **Moscou**, où **Vladimir Poutine** vient d'adober un de ses deux dauphins officiels. Le **décryptage** de notre correspondant sur place.
- Lisez l'**interview** de **Mathias Malzieu**, leader de Dionysos.

## L'Europe donne de la voix à l'enfant

« **La France possède la meilleure législation au monde en faveur de la protection de l'enfant**, mais elle manque de moyens financiers et humains. » Ce constat de La Voix de l'Enfant, fédération d'associations, sera au cœur des deux journées de réflexion, aujourd'hui et demain, sur « le recueil de la parole des enfants victimes de maltraitance ». Ces journées qui se dérouleront au ministère de la Santé et de la Jeunesse rassembleront des psychologues, des magistrats, des policiers, ou encore des pédiatres.

Martine Brousse, directrice de La Voix de l'Enfant, qui s'est donné pour but « l'écoute et la défense de tout enfant », déplore l'absence d'études fiables et chiffrées sur le recueil de la parole des mineurs maltraités. Dans le cadre du programme européen Agis,

qui renforce la coopération judiciaire et policière, la fédération a mis en place une étude sur ce thème. Elle a commencé fin 2005 et comprend six pays, dont la France. Ses conclusions finales seront dévoilées aujourd'hui.

D'ores et déjà, Martine Brousse souhaite une meilleure coopération entre les pays européens et également entre les professionnels français de la protection de l'enfance. La fédération propose quelques recommandations : l'enregistrement systématique des déclarations d'enfants et la fin des confrontations directes entre victime et accusé, une formation accrue des professionnels et le développement d'outils d'enquête, comme les permanences d'accueil médico-judiciaires, où les enfants sont entendus par des psychologues et des policiers. **Ph. B.**



Un centre d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée.